

SECURITE SANITAIRE

COVID 19

La présente annexe a pour objectif de préciser les mesures mises en place au sein de l'organisme ou entreprise d'accueil afin de garantir la sécurité sanitaire du stagiaire pendant la période de stage du fait de la crise sanitaire en lien avec le COVID-19

Organisme d'accueil :
représenté(e) par (nom et qualité) :
Adresse :
courriel : Tél :

Etudiant.e :
Adresse :
Formation suivie
Adresse de l'UFR, Ecole ou Institut :

1. Mise à disposition de protections individuelles et/ou collectives :

- Masques
 - Le cas échéant, type :
- Gants à usage unique
- Gants réutilisables
- Gel hydro alcoolique
- Autre (par exemple aménagement poste de travail avec plaque plexiglas,) :

2. Description des règles de distanciation sociale mises en place, aussi bien dans les salles de travail que les salles communes :

3. Aménagement du temps de travail éventuel :

Fait à, le

<p><u>Pour l'Organisme d'accueil</u> (cachet obligatoire/) Son.sa représentant.e:</p>	<p><u>L'étudiant.e :</u></p>	<p><u>Pour l'Université:</u></p> <p>Signature du Président de l'Université ou par délégation, la Doyenne/Directrice de l'UFR</p>
---	-------------------------------------	---